

policy is not the easiest thing in the world. We mention this to note that the two basic types of agreement upon which IFAP is founded are: first, agreement that international co-operation and arrangements, instead of unrestrained competition, must be the road to constructive progress and reconciliation of differences, and second, agreement that in a hungry world there are large, and as yet not fully exploited uses for food to alleviate hunger and malnutrition among the peoples of the world. We are not so naive and inexperienced as to believe these basic policy directions offer simple or painless solutions to extremely difficult problems. They do not obviate the need for wise and co-ordinated national agricultural policies among the nations of the world. Nevertheless, we do believe in both these principles, and believe they hold out great hope for progress.

In our position paper to the Agricultural Congress we said:

"In the case of trade policy for agricultural products, we generally favour, as being in the Canadian interest as an agricultural exporter, policies for reduction of heavy subsidization which leads to over-production in many countries, and the expansion of international trade on a more liberalized basis in line with such policies. Nevertheless, the nature of the agricultural problem, in Canada and elsewhere, makes it clear that an oversimplified view cannot be taken of this matter. Canada has protectionist requirements in its agricultural policy. The development of marketing boards and supply management have implications for trade and import policy. It is in fact both certain and desirable that some degree of intervention by government in the 'free market' through agricultural price and marketing policies shall exist. Therefore free trade in the pure sense cannot be achieved agriculturally. The moral is that the closest possible approximation to agricultural free trade objectives may be best achieved by recognizing that some special international rules, principles and agreements will have to be worked out, on a commodity basis, as required. This is not merely a transitional problem. It is in the context of these realities that trade arrangements must be considered and negotiated."

In our position paper, in respect to food aid, we also said:

"The Federation agrees, essentially, with the view of the Task Force that food aid cannot be looked at as an easy solution to problems either of overproduction or of pressure for agricultural adjustment in the direction of fewer farmers. It agrees, too, that the solution for the developing countries does not lie in being long-term recipients of food aid. There is a place for food aid... on a planned, rational basis, in the form of milk powder, grains and other farm products, which involve forward commitments over perhaps five years and which do not depend for their justification on there being surpluses at any given moment. There is, in short, a place for producing food for aid in a rational, planned way. The occurrence of huge emergency requirements to meet crop failure is also an ever-present possibility. The scope for expanded planned use of food aid in development programs, and to meet nutritional needs of children,

prises industrielles, l'aide de l'État nous est nécessaire si nous voulons travailler efficacement à atteindre les buts que nous nous sommes fixés et cette aide doit comporter des rapports étroits et sympathiques avec les producteurs.

Cinquièmement, selon notre façon de voir, la santé sociale future et la qualité de la vie de la société canadienne dépendront dans une grande mesure du succès avec lequel nous assurerons la qualité de la société agricole et rurale qui se développera dans notre pays et ses caractéristiques régionales. Les meilleures solutions sur le plan social et sur le plan économique deviendront infiniment plus faciles de réalisation si nous parvenons à faire valoir, par la négociation, les intérêts de nos agriculteurs dans le domaine international.

La Fédération canadienne de l'agriculture est membre depuis de nombreuses années de la Fédération internationale des producteurs agricoles, organisme formé d'associations nationales d'agriculteurs de 40 pays. C'est un organisme qui établit des politiques. Or, on comprend facilement que, dans un monde où les marchés agricoles sont en général insuffisants, où la concurrence entre producteurs agricoles est intense, l'entente sur les politiques à suivre n'est pas des plus faciles à réaliser. Dans le même ordre d'idées, nous vous signalons que les deux types fondamentaux d'entente sur lesquelles repose la FIPA sont: premièrement, l'entente prévoyant que la voie d'un progrès positif et de la réconciliation des différends doit être celle de la coopération et de l'entente internationale et non celle d'une concurrence sans restriction; deuxièmement, l'entente selon laquelle dans un monde affamé, il subsiste d'énormes possibilités non encore pleinement exploitées d'utilisation des denrées alimentaires pour soulager la faim et la sous-alimentation parmi les peuples du monde. Nous ne sommes pas assez naïfs et inexpérimentés pour croire que ces orientations politiques fondamentales offrent des solutions simples ou faciles à des problèmes extrêmement difficiles. Elles ne peuvent tenir lieu de politiques agricoles nationales, sages et coordonnées, car celles-ci sont nécessaires. Nous avons néanmoins foi en ces deux principes et nous croyons qu'ils offrent de grands espoirs de progrès.

Dans notre exposé de politique devant le Congrès de l'agriculture, nous avons déclaré:

«Quant à la politique de vente des produits de l'agriculture, nous envisageons comme généralement favorable aux intérêts du Canada en tant qu'exportateur agricole, un programme en vue de réduire les fortes subventions aboutissant à une surproduction dans de nombreux pays, ainsi que l'élargissement du commerce international sur une base de libre-échange accru en conformité de ces principes politiques. Toutefois, la nature du problème agricole, tant au Canada qu'ailleurs, indique clairement qu'on ne saurait adopter à ce sujet une façon de voir trop simpliste. Dans sa politique agricole, le Canada introduit des éléments protectionnistes. La mise sur pied d'offices de mise en marché et de gestion des approvisionnements influe sur le régime du commerce et celui des importations. Il doit en fait exister et il est souhaitable qu'il existe un certain degré d'intervention étatique sur le 'marché libre' grâce à diverses politiques de prix et de commercialisation des produits de la ferme. Il s'ensuit que le libre-échange au sens strict ne peut pas se réaliser en agriculture. Par conséquent, il faut, pour se rapprocher le plus possi-